

CIRCONSCRIPTION DE MORNANT SUD

COMPTE RENDU DE REUNION  
DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : PAGE D'ECRITURE  
666 Route des Deux Vallées  
69420 TREVES

DATE : le 16 février 2017

**PARTICIPANTS:**

**Equipe enseignante :**

Mme Nadine VIGAUD, Directrice,  
Mme Sophie ALLAIN, Mme Nathalie GUILLERMIN

**ATSEM :** Mme Marie-Laure BOUCHRIT

**Représentant périscolaire :** Mme Pascale RIGAUD

**DDEN :** Mr Francis DI ROLLO

**Représentants Mairie :** Mme Monique IMBERT, Mlle Laure RIVOIRON

**Représentants des parents :**

Mr Samuel POULAT, Mme Isabelle VERCHERAT-CHARMION, Mme Angélique DUMAS  
Excusée : Mme Pauline ENTRESSANGLE

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation du projet d'Ecole
- Projection sur les effectifs de la rentrée 2017
- Bilan des sorties scolaires du premier semestre
- Questions des parents et questions diverses

**SYNTHESE DE LA REUNION :**

1. Présentation du projet d'Ecole :

Mme VIGAUD présente le projet d'école :Il comporte 3 axes:

1)Parcours de réussite scolaire:Comprendre ,s'exprimer en utilisant les langages spécifiques.Les compétences travaillées seront le dire-écrire

2)Parcours d'éducation artistique et culturelle:Favoriser la cohérence tout au long de la scolarité. Les enfants apprendront à distinguer les grandes catégories de la création artistique.Reconnaitre et décrire les œuvres.

3)Parcours citoyen:Vivre ensemble .Identifier et exprimer ses émotions et ses sentiments .Se sentir membre d'une collectivité

## 2. Projection sur les effectifs de la rentrée 2017.

Les premières projections pour la rentrée 2017 confirment une stabilité de l'effectif global autour de 64 enfants scolarisés, et le maintien à 3 classes.

PS : entre 10 et 12 enfants	CP:6	CM1 : 4
MS: 8	CE1 : 5	CM2 : 8
GS : 6	CE2 : 15	

La répartition des classes n'a pas encore été déterminée. Mme VIGAUD invite les familles à prendre RDV auprès d'elle, dès le mois de mars, pour les inscriptions des élèves entrants pour l'année scolaire 2017-2018, afin d'avoir au plus tôt une estimation plus précise des effectifs.

## 3. Bilan des sorties scolaires du premier semestre

Le 19 octobre : la classe de maternelle a été accueillie à la ferme de Mr Chapelle (Lieu dit Le Colombet) pour une découverte de son élevage et de sa production. L'accueil par un goûter avec les produits de la ferme a été une attention très appréciée par tous. Le bilan de cette activité est très positif, d'autant que la météo a été très favorable. Mme Guillermin est tout à fait disposée à renouveler cette sortie l'an prochain. Par contre, il a été inévitable d'engager un coût important de transport (mini bus) malgré la proximité de la ferme, la distance étant trop importante pour envisager de faire le trajet à pied avec les enfants de maternelle.

Le 9 novembre : les classes de Mme ALLAIN et Mme VIGAUD ont assisté au spectacle théâtral proposé par la MJC de Rive de Gier, tiré du livre « Otto : autobiographie d'un ours en peluche » de Tomi Ungerer. (travail préalable à partir de l'ouvrage mené en classe). Ce spectacle a été apprécié et a permis un travail de compréhension différent selon les âges.

Le 2 février : Sur l'invitation de l'école d'Echalas, la classe de Mme VIGAUD ainsi que les Ce2 ont assisté à un spectacle de danse sur le thème du « harcèlement ». Malgré un niveau de compréhension difficile, ce spectacle a été l'occasion d'une découverte d'un art plus méconnu par les enfants et des possibilités d'expression que permettent la danse et les chorégraphies. Cela a permis aussi des échanges et un travail sur la question du harcèlement.

Au retour des vacances de février, les classes de Mme ALLAIN et Mme VIGAUD assisteront au spectacle « Kalika, le plumeur de lune » proposé par la MJC de Rive de Gier.

Mme VIGAUD soulève la question de l'organisation de la kermesse qui est fixée cette année au 1er juillet. La mise en œuvre du projet d'aménagement « Coeur de Village » rendra inutilisables les locaux de la Treverie et le boulodrome pendant la durée des travaux. Dans le cas où les travaux débuteraient en juin, comme annoncé initialement, il faudra envisager un autre lieu pour la kermesse (probablement l'école), et anticiper suffisamment tôt les contraintes organisationnelles (disposition, location d'une estrade pour le spectacle des enfants, accessibilité des installations électriques notamment pour le matériel audio, organisation de la buvette, des sanitaires, etc...).

La Mairie, en attente des réponses des architectes du projet, ne peut pas encore se prononcer sur l'indisponibilité de la Treverie au 1er juillet. L'équipe enseignante sera informée au plus tôt des décisions qui seront prises.

## 4. Questions des parents et questions diverses

Les représentants des parents précisent dans un premier temps qu'il y a eu assez peu de retours de la part des familles, que ce soit par l'intermédiaire de la messagerie, ou des questionnaires-papier distribués. En cela, il ne ressort pas de préoccupations qui soient partagées

par un nombre significatif de familles. Néanmoins, tous les points soulevés par les parents ont été soumis au conseil d'école.

#### Concernant la « semaine de la maternelle » :

L'accueil des parents de 8h30 à 9h, mis en place dans le cadre de l'initiative académique de « la semaine de la maternelle », a été globalement apprécié des familles. Les parents ont été satisfaits de pouvoir participer au temps d'accueil du matin et de pouvoir le partager avec leurs enfants, notamment par le jeu corporel et musical proposé par Mlle Julie... . Certains parents auraient souhaité plus d'explications sur le fonctionnement de la classe.

#### Concernant la sécurité sur les déplacements des enfants entre l'école et la Treverie :

Toutes les mesures de sécurité sont prises par le personnel. Pour les trajets cantine ou TAP, il y a systématiquement deux personnes, voire trois, pour assurer l'encadrement des enfants au moment de traverser la route principale. La vigilance est renforcée en cas d'intempéries, (pluie importante, brouillard, grand vent, etc...). Les stationnements de véhicules en double-file, notamment sur le passage piéton, restent problématiques.

#### Concernant la sécurité sur le parking de l'école,

Mr POULAT rappelle que la création du parking a été possible grâce à la cession du terrain par l'entrepreneur voisin qui en était propriétaire. Il y a encore quelques années, l'école ne disposait d'aucun stationnement pour les véhicules et l'entrée des enfants se faisait exclusivement par le portail, côté route. Le parking reste un lieu de circulation et à ce titre, la vigilance de tous, conducteurs et piétons est indispensable. Il est important de veiller à ce que les enfants empruntent les trottoirs, ... et qu'à l'inverse, les véhicules, eux, n'y stationnent pas !

A la proposition faite de mettre en place un pédibus :

Ce projet a déjà été envisagé il y a quelques années. L'école avait soutenu l'initiative d'un parent d'élève dans la mise en place d'un pédibus co-géré par les familles du village. Ce projet ne s'est pas pérennisé, faute de parents volontaires suffisants pour effectuer les trajets à tour de rôle.

#### Concernant la surveillance des enfants aux heures d'ouverture:

Certains parents s'inquiètent de la surveillance des enfants dans la cour lorsque leur enseignante est au portail pendant le temps d'accueil. Les nouvelles dispositions de sécurité imposent désormais la présence permanente d'un adulte au portail pendant les entrées et sorties de l'école. Les lieux permettent néanmoins que l'enseignante reste dans la proximité avec les élèves, qui peuvent aussi solliciter l'adulte en cas de besoin. Le choix a été fait par l'équipe enseignante qu'une seule des deux classes, à tour de rôle, reste dehors pendant l'accueil. La situation où les deux classes resteraient dans la cour serait encore plus insatisfaisante (davantage de tensions pour les enfants, davantage de gêne pour les parents qui traversent la cour pour se rendre en classe de maternelle).

#### Concernant les dispositions en matière d'hygiène pendant les épidémies :

Cet hiver, l'école n'a pas connu d'épidémie de grippe. Dans les locaux de la cantine, les enfants disposent habituellement d'une serviette en éponge pour s'essuyer les mains au lavabo. Cette serviette est changée à chaque service. Pendant les périodes d'épidémies, les serviettes en tissu sont remplacées par des serviettes en papier à usage unique. Il en est de même à l'école et dans le cadre du périscolaire.

Pour compléter ces questions d'hygiène, Mme BOUCHRIT précise qu'elle constate qu'un certain nombre d'enfants n'ont pas le réflexe de se laver les mains après leur passage aux toilettes, et interroge les habitudes acquises en dehors de l'école.

#### Concernant l'accès à l'eau pour les maternelles :

Des parents s'inquiètent que leur enfant en maternelle ne puisse pas boire correctement au lavabo (pas de mise à disposition de gobelet pour des raisons d'hygiène), et présente une soif excessive à la sortie de l'école. Mme BOUCHRIT et Mme GUILLERMIN ne remarquent aucune

difficulté particulière de la part des enfants pour boire au robinet. Elles confirment qu'il n'est pas possible en maternelle que les enfants disposent de leur propre gourde ou bouteille d'eau.

#### Concernant les repas de cantine :

Il arrive que des plats, qui sont conditionnés en barquettes, soient ouverts pour le premier service et laissés au chaud jusqu'au deuxième. Il y a eu un achat de couvercles pour limiter les effets d'assèchement de plats laissés au chaud.

D'une manière générale, Mme RIGAUD note que les enfants se disent plutôt satisfaits des repas. Elle propose de remettre en place un outil de consultation qui permettra aux enfants de faire part de leur avis sur les repas de cantine, et/ou des difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

#### Concernant le coût des sorties pour les familles :

Il y a eu en effet plusieurs demandes de participations financières sur une même période pour des sorties culturelles. Mme VIGAUD souhaite développer tant que possible l'accès des enfants aux spectacles culturels. Le budget de la coopérative reste limité. Le coût de chaque transport est tel qu'il contraint également à mutualiser autant que possible les projets de deux classes, pour rentabiliser les déplacements.

Mme VIGAUD affirme par ailleurs son attachement à la participation financière, même symbolique, des familles aux sorties culturelles. Elle précise qu'elle reste à l'écoute des familles qui rencontrent des difficultés financières pour leur proposer des modalités de paiement adaptées.

#### Concernant les inscriptions aux TAP:

Les contraintes d'encadrement des groupes et les nécessités d'anticiper l'organisation des activités (achat de matériel, etc...) obligent à arrêter définitivement les inscriptions des enfants suffisamment à l'avance. Néanmoins, il n'y a pas de refus systématique en cas de demande d'inscription tardive, notamment pour pallier aux imprévus que peuvent rencontrer les familles. Mais l'accueil d'un enfant qui n'a pas été inscrit dans les délais ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel.

#### Concernant l'accueil des animaux dans la classe de Mme ALLAIN.

Des parents ont regretté d'avoir été assez peu informés des modalités de participation des familles à la prise en charge des animaux adoptés par la classe (roulement pour l'accueil le week-end et les vacances, nourriture à fournir par les familles, etc...). Mme ALLAIN rappelle que les modalités ont été précisées lors de la réunion de rentrée. Pour Mme ALLAIN, l'accueil des animaux a pour objectif d'encourager la responsabilisation des enfants, et de favoriser le dialogue parent/enfant autour de la vie de la classe. Mme ALLAIN reste disponible pour répondre aux questions des parents.

#### Concernant les investissements de la Mairie pour l'Ecole :

Toutes demandes de rénovation des locaux de l'école, auprès de la Mairie, sont pour le moment mises en attente du fait du projet « Coeur de Village » qui amène à repenser plus globalement les infrastructures scolaires. Les demandes d'équipements déjà formulées sont toujours à l'étude (notamment la demande d'ordinateur portable).

Levée de la séance à 20h15